
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la réunion du Comité de parents tenue le 22 novembre 2012
au siège social de la Commission scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

PRÉSENCES :

École	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Antoine-Girouard	Alain F. Dussault
	Arc-en-Ciel	Christine Roy
	Aux-Quatre-Vents	Sophie Collard (substitut)
	de Bourgogne	Annie Picard
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de l'Aquarelle	Sylvie Gorgeon
	de l'Odyssée	Nathalie Poitras
	de la Broquerie	Mathieu Ferrat
	de la Chanterelle	Caroline Palardy
	de la Passerelle	Stéphanie Dufour
	de la Source	Julie-Isabelle Baribeau
	de Salaberry	Anne-Julie Racicot
	du Carrousel	Nathalie Belleville
	du Tourne-Vent	Nathalie Neveu
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Christine Ouimet
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	Les Jeunes Découvreurs	Roxanne Williams
	Louis-Hippolyte-Lafontaine	Marie-Claude Richer
	Mère-Marie-Rose	Sandra Brochu
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Julie Lafrenière
	Nouvelle école de Beloeil	Carolle Beaudet
	Paul-VI	Claude Bissonnette
	Pierre -Boucher	Karine Ménard
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Sainte-Marie	Yannick Paquin
	Saint-Mathieu	Geneviève Savage (substitut)
	Secondaire d'éducation internationale	Marie-Hélène Talon
	Secondaire de Mortagne	Jacques Coiteux, Renée Asselin (substitut)
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire Le Carrefour	Mario Lajoie
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Malette
Comité EHDAA		Julie Diotte

SONT ABSENTS :

École	Au-Fil-de-L'eau	Brigitte Caron
	de l'Envolée	Marie-Josée Proulx
	de la Mosaïque	Gilles Losier
	de la Pommeraie	Daniel-Éric St-Onge
	de la Roselière	Caroline Gagné
	de Montarville	Martine Durand
	des Trois-Temps	Mélanie Proulx
	du Grand-Chêne	Luc Belley
	du Moulin	Joëlle Choquette
	du Parchemin	Éric Gloutnay
	Georges-Étienne Cartier	Isabella La Valle
	Jacques-de-Chambly	Philippe Desmarais
	Jacques-Rocheleau/St-Basile	Gilles Cazade
	L'Arpège	Étienne Gauthier
	La Farandole	Isabelle Plante
	La Roseraie	Aucun
	Le Rucher	Line Desormeaux
	Le Sablier	Amine Zitouni
	Les Marguerites	Marc St-Pierre
	Ludger-Duvernay	Geneviève Labelle
	Marie-Victorin	François Belleville
	Notre-Dame	Stéphane Vachon
	Père-Marquette	Patricia Moraille
	Saint-Denis	Marc Sicard
	Secondaire de Chambly	Éric Berry
	Secondaire du Grand-Coteau	Aucun
	Secondaire François-Williams	Aucun
	Secondaire Le Tremplin	Aucun
	Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
	Orientante l'Impact	Sylvain Larochelle
	Centre de formation du Richelieu	Aucun
	Centre de formation professionnelle	Aucun

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue à tous et agira à titre de présidente.

La présidente demande d'accueillir deux nouveaux membres au sein du Comité de parents:

- Marlène Girard agira à titre de secrétaire des réunions;
- Julie Diotte est la nouvelle représentante pour le CCSEHDAA.

Tous les membres se joignent à madame Talon pour leur souhaiter la bienvenue au sein du Comité de parents.

Les membres ayant été dûment convoqués, le quorum étant atteint et constaté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et quelques modifications sont apportées.

Résolution N°
CP2012-13-07

Sur proposition dûment faite par Nathalie Neveu et appuyée par Nathalie Poitras, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suite aux modifications demandées. **Adoptée à l'unanimité.**

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

4. MODIFICATION AU CALENDRIER DES RÉUNIONS

Un sondage a été effectué auprès des membres du Comité de parents afin de déterminer la date du 13 décembre 2012 au calendrier des réunions en remplacement de la date du 20 décembre 2012. Les résultats démontrent que la majorité des membres est en faveur du changement, quelques membres seulement ayant manifesté leur désaccord.

Les membres conviennent d'adopter la résolution suivante :

Résolution N°
CP2012-13-08

Considérant que la rencontre planifiée le 20 décembre n'est pas un moment propice pour assurer une participation pleine et entière des membres;

Considérant que les membres ont été consultés par courriel, et qu'une faible minorité s'est objectée au changement de date;

Il est proposé par Nathalie Neveu et appuyé par Nathalie Poitras que le Comité de parents fasse en sorte :

- Que la rencontre qui devait avoir lieu le 20 décembre 2012 soit déplacée au 13 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Madame Denise Gauvreau, directrice générale adjointe responsable des écoles primaires, se joint au Comité, en l'absence du directeur général, Monsieur Luc Lapointe. Aucune question n'est soulevée.

6. RETOUR DE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Avant l'invitation officielle à la rencontre du Comité de parents, des documents relatifs à la consultation pour la révision de la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la Commission scolaire des Patriotes ont été distribués aux membres afin de mieux les guider dans leur préparation.

Suite aux commentaires recueillis auprès des représentants de secteurs, Isabel Godard et Normand Boisclair soumettent aux membres du Comité de parents deux propositions de résolutions.

Proposition N°1:

Considérant que le Comité de parents, selon l'article 193.6 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année à suivre;

Considérant la présentation effectuée par M. Claude Sasseville, directeur du service de l'organisation scolaire;

Il est proposé par Isabel Godard et appuyé par Normand Boisclair que le Comité de parents;

Recommande au Conseil des Commissaires d'adopter les modifications proposées à la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2013-2014;

Que le préscolaire ne soit pas inclus dans le critère de l'ancienneté, afin d'éviter des iniquités qui pourraient être causées par l'organisation scolaire du préscolaire.

Proposition N°2 :

Considérant que le Comité de parents, selon l'article 193.6 de la *Loi sur l'instruction publique*, doit être consulté à chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année à suivre;

Considérant la présentation effectuée par M. Claude Sasseville, directeur du service de l'organisation scolaire;

Il est proposé par Carole Vigneault et appuyé par Chantal Thiboutot que le Comité de parents :

- Recommande au Conseil des Commissaires d'adopter les modifications proposées à la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2013-2014;
- Que la politique clarifie la notion d'ancienneté concernant le niveau du préscolaire de la manière suivante :
- Que le niveau du préscolaire soit inclus dans le critère de l'ancienneté;
- Que si un élève du préscolaire a fréquenté une autre école que celle de son secteur dû au manque de places, que cet élève obtienne une année d'ancienneté dans son école de secteur, s'il y est réaffecté en 1^{ère} année.

Un dialogue soutenu s'ensuit en ce qui a trait au critère de l'ancienneté. Les membres s'expriment par un vote dont les résultats se lisent comme suit :

VOTE	Proposition N°1	Proposition N°2
POUR	12	26
CONTRE	21	1
ABSTENTION	2	6

Les membres conviennent d'adopter la Proposition N°2 dont la résolution sera déposée le 23 novembre 2012 au Conseil des Commissaires.

Recommandation du Comité de parents sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2013-2014.

Résolution N°
CP2012-13-09

Considérant que le Comité de parents, selon l'article 193.6 de la *Loi sur l'instruction publique*, doit être consulté à chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année à suivre;

Considérant la présentation effectuée par M. Claude Sasseville, directeur du service de l'organisation scolaire;

Il est proposé par Christine Ouimet et appuyé par Julie-Isabelle Baribeau que le Comité de parents :

- Recommande au Conseil des Commissaires d'adopter les modifications proposées à la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2013-2014;
- Que la politique clarifie la notion d'ancienneté concernant le niveau du préscolaire de la manière suivante :
 - Que le niveau du préscolaire soit inclus dans le critère de l'ancienneté;
 - Que si un élève du préscolaire a fréquenté une autre école que celle de son secteur dû au manque de places, que cet élève obtienne une année d'ancienneté dans son école de secteur, s'il y est réaffecté en 1ère année.

Adoptée par la majorité.

7. FCPQ – POSITION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Marie-Hélène Talon présente les résultats du sondage effectué auprès des membres sur le financement public de l'école privée. Il est difficile d'en dégager une opinion claire avec les chiffres présentés.

Les membres échangent de nouveau sur le sujet, à l'invitation de la présidente. Le résultat des discussions démontre que les parents sont vraiment partagés entre les options de poursuivre le financement et de le cesser ou de le modifier. C'est donc cette réflexion qui sera relayée au Conseil général, supportée par les arguments évoqués.

8. PLAN D'ACTION DU COMITÉ DE PARENTS 2012-2013

Le plan d'action pour 2012-13 a été adopté par les membres, dont voici les éléments les plus importants :

Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes

- Conférence sur les réseaux sociaux et la cyberintimidation à l'hiver 2013

Objectif 2 : Soutenir les membres du comité de parents

- Présentation sur l'intimidation et la nouvelle loi 56
- Frais chargés aux parents
- Soirée reconnaissance des bénévoles
- Session de formation sur les budgets des établissements

Objectif 3 : Représenter l'opinion des parents

- Participer aux prises de position de la FCPQ
- Participer aux rencontres mensuelles de la Table de concertation jeunesse des Seigneuries

Objectif 4 : Répondre aux consultations de la CSP

- Calendrier scolaire 2013-2014
- Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Encadrements financiers
- Écoles à vocation particulière

Voir en annexe le plan complet.

Résolution N°
CP2012-13-10

Sur proposition dûment faite par Anne-Julie Racicot et appuyée par Julie Lafrenière, il est résolu d'adopter le plan d'action 2012-2013 du Comité de parents suite aux propos échangés.

Adoptée à l'unanimité.

9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS 2012-2013

Jacques Coiteux dépose des projets de résolutions pour l'embauche d'une secrétaire, le kilométrage, le gardiennage ainsi que les indemnités d'impression.

9.1.1 Embauche d'une secrétaire

Les membres conviennent d'adopter la résolution suivante en ce qui a trait à l'embauche d'une secrétaire :

Résolution N°
CP2012-13-11

Considérant les nombreuses tâches administratives à accomplir pour le bon déroulement des séances du Comité de parents;

Considérant que le Comité de parents possède les moyens financiers dans son budget de fonctionnement pour avoir un service de secrétariat;

Il est proposé par Mario Lajoie et appuyé par Caroline Gagné que le Comité de parents :

- Embauche madame Marlène Girard à titre de secrétaire;
- Que le contrat couvre la période comprise entre le mois de novembre 2012 et juin 2013;
- Que le salaire soit établi à 550\$ par mois, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

9.1.2 Indemnité de kilométrage

Les membres conviennent d'adopter la résolution suivante en ce qui a trait à l'indemnité de kilométrage :

Résolution N°
CP2012-13-12

Considérant que le Comité de parents a suivi la Commission Scolaire des Patriotes dans sa politique de saine gestion de ses dépenses en 2011-2012;

Considérant le fait que la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ) offre un remboursement dégressif pour les déplacements à ses conseils généraux et congrès;

Il est proposé par Nathalie Neveu et appuyé par Julie-Isabelle Baribeau que le Comité de parents :

- Rembourse les frais de déplacement des membres à un taux de 42 cents du kilomètre, et de 47 cents du kilomètre lorsqu'il y a covoiturage, pour assister aux rencontres du Comité de parents;
- Rembourse un montant de 175\$ pour assister au congrès de la FCPQ qui a lieu à Saint-Augustin-de-Desmaures, ou 200\$ s'il y a covoiturage, si le membre utilise sa voiture;
- Rembourse un montant maximum de 175\$ pour assister au congrès de la FCPQ si un membre désire louer une voiture, le montant incluant la location de la voiture et l'essence;
- Rembourse un montant maximum de 175\$ pour assister au congrès de la FCPQ si un membre désire voyager en train, en autobus et / ou en taxi.

Adoptée à l'unanimité.

9.1.3 Indemnité de gardiennage

Les membres conviennent d'adopter la résolution suivante en ce qui a trait à l'indemnité de gardiennage:

**Résolution N°
CP2012-13-13**

Considérant le fait que les frais de gardiennage ne peuvent pas dépasser 15 \$ selon Revenu Québec, sans quoi il faut émettre un feuillet T4, car cela est considéré comme un revenu;

Il est proposé par Isabel Godard et appuyé par Sandra Brochu que le Comité de parents :

- Rembourse un montant de 15 \$ pour les frais de gardiennage, avec pièces justificatives, pour chaque rencontre du Comité de parents.

Adoptée à l'unanimité.

9.1.4 Indemnité d'impression (Compensation pour une réduction de l'utilisation du papier)

Les membres conviennent d'adopter la résolution suivante en ce qui a trait à l'indemnité d'impression (compensation pour une réduction de l'utilisation du papier):

**Résolution N°
CP2-12-13-14**

Considérant que le Comité de parents trouve important de diminuer sa consommation de papier;

Considérant que les envois électroniques permettent plus de rapidité et de flexibilité dans les communications;

Il est proposé par Stéphanie Dufour et appuyé par Nathalie Poitras que le Comité de parents :

- Verse une compensation d'un montant de 35,00\$ si un représentant reçoit les communications du Comité de parents par courriel;
- Qu'une compensation supplémentaire de 15,00\$ soit versée aux membres du comité exécutif;
- Que la compensation ne peut être versée qu'à un seul représentant par école, soit le représentant régulier, soit le substitut;
- Que le représentant ou son substitut doit être présent à au moins la moitié des rencontres pour avoir droit à la compensation;
- Que ce montant pourra être réclamé par les membres au mois de juin, avec la demande de remboursement finale.

Adoptée à l'unanimité.

10. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL

Adoption du procès-verbal

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion tenue le 25 octobre 2012 et font part de modifications à y être apportées.

Résolution N°
CP2012-13-15

Sur proposition dûment faite par Isabel Godard et appuyée par Marc Gauthier, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 octobre 2012 suite aux modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

Suivis du procès-verbal

- Règles au retour de taxes : les taxes reviennent à l'école dans un fonds à destination spéciale.
- La présidente informe les membres qu'elle a reçu 2 offres pour des formations gratuites :
 - Formation sur les conseils d'établissement par la FCPQ à Saint-Hyacinthe
 - "Exprimer sa colère sans se déchaîner", conférence offerte au collège St-Paul de Varennes
 Les deux formations sont cependant offertes le même soir, soit le 5 décembre prochain.
- Le sous-comité formé pour réfléchir aux uniformes n'a pas encore terminé son travail. Un suivi viendra en décembre.

La présidente informe les membres que tous peuvent assister à la présentation du rapport annuel qui aura lieu mardi le 4 décembre 2012 et les invite à inscrire cette date à leur agenda.

11. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

11.1 Rapport de la présidente

La présidente fait le point sur la conférence Parents-Adolescents organisée conjointement par la TABLE Jeunesse du CLSC des Seigneuries et le Comité de parents de la CSP qui s'est tenue lundi le 19 novembre dernier. Les 200 personnes inscrites ont fort apprécié la conférencière invitée, Madame Danie Beaulieu, renommée pour son grand dynamisme. Dans son ensemble, cet événement a été un franc succès dû en partie à son organisation fort bien structurée.

La présidente informe également les membres que le prochain conseil général de la FCPQ aura lieu les 23 et 24 novembre 2012. L'ordre du jour comportera une section sur l'adoption de la planification stratégique 2012-2017 et du plan d'action 2012-2013 de la Fédération. Le Conseil se penchera également sur le financement des écoles privées, un sujet d'actualité.

11.2 Parents-Commissaires

- **Rapport de la protectrice de l'élève**

Carole Vigneault (secteur secondaire) et Isabel Godard (secteur primaire) informent les membres des principaux sujets discutés lors du dernier Conseil des commissaires qui s'est tenu le 6 novembre 2012.

Mme Maude Rousseau a présenté au Conseil des commissaires son rapport, celui-ci sera disponible sur le site Web de la CSP le mardi 4 décembre en annexe au rapport annuel de la CSP. La nature des demandes reçues sont de 2 types: consultations : 50 soit 79% et plaintes : 13 soit 21%. Cinq plaintes ont mené à la rédaction d'un avis au Conseil des commissaires. Les objets de ces plaintes portaient sur : le droit de volontariat lors d'un transfert en cas de surplus

d'élèves dans son école de secteur (fondée), contestation de classement d'un élève HDAA en classe spécialisée (non fondée), transport vers le Service Répit (non fondée), entente extraterritoriale (non fondée) et une plainte de cinq parents par rapport à l'implantation de l'uniforme scolaire au sein de l'école de leurs enfants (fondée). Les recommandations transmises par la Protectrice de l'élève ont été analysées et suivies (en majorité) par le Conseil des commissaires.

- **M. Claude Sasseville, directeur de l'organisation scolaire depuis 2005, a annoncé son départ à la retraite le 8 mars prochain.**

Le comité de sélection a été mandaté pour débiter les démarches visant à combler son poste. Le comité vise une nomination pour le Conseil des commissaires du 22 janvier 2013.

- **Déclaration des services de la CSP**

L'article 220 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que la commission scolaire doit rendre publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services. Le Conseil des commissaires a adopté le document qui est disponible sur le site de la CSP à l'onglet commission scolaire.

- **Utilisation de l'immeuble Sacré-Cœur à Mont Saint-Hilaire pour scolariser des élèves de l'école Au-Fil-De-L'Eau**

Suite à une recommandation unanime du Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-De-L'Eau de rejeter l'offre de la Ville de St-Hilaire, le Conseil des commissaires a signifié à la Ville le refus de cette proposition. Cette offre faisait suite à des pressions d'un groupe de parents qui s'était regroupé à la fin de l'année scolaire dernière pour trouver des solutions au nombre grandissant de transfert à cette école. La Ville de Mont Saint-Hilaire avait offert à la CSP d'utiliser des locaux dans l'immeuble Sacré-Cœur. Ce bâtiment nécessitait plusieurs travaux (à la charge de la Ville) et ne répondait pas à plusieurs critères essentiels (pas de gymnase, pas de cour de récréation) et ne réglait pas les problèmes de surplus. La CSP de son côté continue d'étudier la problématique et reconduira la demande de construction d'une nouvelle école à St-Hilaire.

11.3 CCSEHDAA (Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Julie Diotte informe les membres des points importants lors de la rencontre du CCSEHDAA qui a eu lieu le 12 novembre dernier :

- Des élections à l'intérieur du Comité ont eu lieu et monsieur Steve Bernier a été réélu président. Elle fut elle-même élue vice-présidente du Comité consultatif et agira également à titre de représentante au comité de parents et à son exécutif.
- Il y a un montant excédentaire dans le budget du comité EHDAA. Il est ouvert aux suggestions des parents pour obtenir des idées quant à la façon de dépenser ce montant.
- Madame Gladu fera un suivi sur le bulletin et la pondération des bulletins pour les élèves HDAA.

11.4 Comité consultatif du transport

Marc Gauthier commente le rapport du comité consultatif du transport suite à la rencontre qui s'est tenue le 14 novembre dernier.

- **Négociation des contrats de transport**

Nouveau contrat de 5 ans pour les transporteurs par autobus selon l'indexation et contrat de 3 ans pour les berlines plus élevé que l'indexation (rattrapage).

- **Bilan de la rentrée scolaire 2012-2013**

Il y a eu traitement et gestion d'environ 1500 appels de 3 différents types : informations, changements d'arrêts ou insatisfactions. Première rentrée avec la nouvelle structure (4 techniciens), par contre il faut gérer le remplacement de deux techniciens au cours des prochains mois. Un départ à la retraite et une démission.

- **Recommandation au comité de soutien à la mission éducative**

Suite aux coupures budgétaires, après avoir la certitude que l'examen des dépenses et l'optimisation des véhicules ont été faits, le comité consultatif de transport apportera des pistes de solutions basées sur les pratiques des autres commissions scolaires pour le manque à gagner, tel que l'indexation du prix des places disponibles pour 2013-2014 et l'étude des coûts et des frais de transport des élèves inscrits dans des projets particuliers.

- **Sécurité des élèves dans le transport scolaire**

13 écoles ont donné une formation destinée aux élèves préscolaires. De plus, il y aura du 4 au 15 février 2013, la campagne de sécurité dans le transport scolaire.

- **Prévisions budgétaires 2012-2013**

Le budget 2012-2013 est presque identique à celui de l'an passé, ce budget sera suivi au cours de l'année à chacune des réunions.....

- **Modification à la politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes**

Processus en révision continue.

- **Question relative aux passages piétonniers de la Ville de St-Amable**

Cette année, la Ville de St-Amable a confirmé son intention de déneiger les passages piétonniers, ce qui a eu pour effet de modifier la distance de marche de certains élèves et changer leurs statuts en devenant marcheurs.

11.5 Responsables de secteurs

Rien de particulier à déclarer.

11.6 Trésorerie

Jacques Coiteux informe les membres que la Commission scolaire des Patriotes ayant mis en place une nouvelle charte comptable au début de la présente année scolaire, une mise à jour de la documentation comptable (budget CP, relevé des dépenses CP, formulaire de réclamation de frais) est nécessaire afin de refléter ces modifications. Ces changements seront effectués durant les prochaines semaines. Une fois cet exercice terminé, le budget du CP pourra être préparé et adopté. Les membres seront également informés de la marche à suivre pour réclamer le remboursement de leurs frais pour leurs présences aux réunions car le formulaire pour les réclamations a été modifié.

La présentation du budget est remise à plus tard. Un exercice pré-budgétaire sera tout de même effectué. M. Coiteux attend toujours sa formation.

11.7 Communication FCPQ

Carole Vigneault et Marie-Hélène Talon informent les membres des faits suivants : La FCPQ prépare, à l'intention des parents impliqués, une *revue de presse hebdomadaire* qui couvre de nombreuses publications québécoises, journaux et revues, et qui permet de se tenir à jour en ce qui a trait à l'éducation. Le lien internet vers « L'essentiel de la presse » est envoyé à tous les Comités de parents. Notre secrétaire vous transfère ce courriel; à vous de juger la pertinence de diriger le document vers vos CÉ.

Le « *Bulletin du président* » se veut un outil de communication par l'entremise d'un bulletin électronique que le président de la FCPQ met à la disposition de ses membres afin de les informer des différentes activités de la Fédération ainsi que leur fournir des informations pouvant être utiles dans l'exercice de leur rôle de parents engagés.

Les membres sont invités à prendre connaissance du *document portant sur l'intimidation* en provenance de la FCPQ. Ce document a été préparé par plusieurs partenaires du réseau de l'éducation et est destiné à guider les milieux dans l'application des nouvelles dispositions de la Loi. Les membres sont également invités à prendre connaissance des *autres documents* préparés par la FCPQ au cours de l'année et à les distribuer dans leurs CÉ.

La présidente informe les membres que le prochain conseil général de la FCPQ aura lieu les 23 et 24 novembre 2012. L'ordre du jour comportera une section sur l'adoption de la planification stratégique 2012-2017 et du plan d'action 2012-2013 de la Fédération. Le Conseil se penchera sur le financement des écoles privées, un sujet d'actualité.

11.8 À surveiller dans vos CÉ

Révisions du budget de fonctionnement 2012-2013 – La direction informe le Conseil d'établissement des révisions du budget, généralement en décembre.

12. PAROLE AU PUBLIC

Madame Renée Asselin, substitut à l'école de Mortagne, en présence du représentant Jacques Coiteux, prend la parole.

Madame Asselin informe les membres de la décision du SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain) de bonifier la moyenne générale des élèves des programmes internationaux accrédités SEBIQ (Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie-SÉBIQ inc.) moyenne générale de 2%.

13. PAROLE AU MEMBRES

La représentante Caroline Gagné invite les membres à participer à une Fête de Noël organisée par la Corporation des parents de l'École de la Roselière à pédagogie Waldorf samedi 1^{er} décembre de 10h00-16h00.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h25.

Résolution
N^oCP2012-13-16

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Talon et appuyée par Jacques Coiteux, il est résolu de déclarer la séance levée.

Marie-Hélène Talon, présidente

Marlène Girard, secrétaire